



*Conseil Bruxellois de la Diversité Culturelle
Brusselse Raad voor de Culturele Diversiteit*

**Séance Plénière
Mercredi 9 mars 2022
Procès-verbal**

PRÉSENTS

Mme Mutyebele, Présidente.

Mme Draghici (Maison culturelle Belgo-Roumaine – Arthis), MM Ahadji (Afrology), Dioum (Espace Culture et Développement), Houmey Noviti (Maison de l'Initiative Citoyenne), Conseillers.

MM. Gabriels, Gheude.

EXCUSÉS : Mmes Azebaal Assia (Centre Tefo), Gaggiottini Laura (Citoyen.ne), Medda (INCA-CGIL) Kouablan Francine Esther (Mrax), M Chuitar Bilal (Le Foyer des Jeunes des Marolles), Conseillers.

ABSENTS : Mme Louahed, MM. Hammout, Conseillers.

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Mme Mutyebele

Ordre du jour :

1. Approbation procès-verbal de la séance du 16 novembre 2021 :

Approuvé

2. Communications :

Néant

3. Organisation des travaux internes – proposition d'un calendrier d'activités annuelles :

Mr Spero Houmey en remplacement de Mme Kouablan, porte-parole temporaire absente, précise les dispositions prises lors des réunions internes :

- Désignation d'un coordinateur/porte-parole pour animer les travaux durant une période de 2 à 3 mois, avec un système de tournante entre les membres ;
- Laisser la possibilité de désigner un membre comme porteur d'un projet spécifique. Des GT appropriés pourraient être créés en fonction du besoin du projet.

Pris pour information



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Conseil Bruxellois de la Diversité Culturelle

Brusselse Raad voor de Culturele Diversiteit

T. 02 279 66 80 - www.bruxelles.be • www.brussel.be

4. Commémoration Mémoire de l'esclavagisme :

Afrology présente l'ébauche d'un projet qu'il souhaiterait développer en collaboration avec le CBDC. Le 10 mai est la date qui commémore la traite des êtres humains et l'esclavagisme en France. Faire adopter/coïncider cette date pour la Belgique.

Proposition : établir un programme sur une période s'étalant du 2 décembre 2022 au 10 mai 2023 pour établir un parcours éducatif pluridisciplinaire de commémoration mémorielle :

Pistes à explorer :

- Mise en place d'une ludothèque pour la mise à disposition d'outils pédagogiques pour le personnel enseignant ;
- Portail web ;
- Partenariat avec Africamuseum de Tervuren ;
- Associer la réflexion à la colonisation/décolonisation ;
- Concours de graphisme.

Approuvé

5. 21 mars 2022 – campagne de sensibilisation Journée internationale contre la discrimination raciale :

Une campagne d'affichage "Abribus" 2m² est programmée du 15 mars au 5 avril 2022.

Pris pour information

6. 8 avril 2002 – programme journée Roms :

Arthis détaille la programmation du jour : concerts de musiques Roms et action de sensibilisation au travers la distribution d'un flyer.

Mme Mutyebele demandera à son service presse de bien accompagner l'évènement.

Pris pour information

7. DiverCity :

Les différentes associations du CBDC présentent, succinctement, leurs propositions d'animations musicales.

Zamfira (Arthis), Riso patate 'n folk (Inca), Jenngui N'gara de Samba Sabaar (ECD), Mic Mo Lion, (Mic)

Un collectif musical urbain représenté par Pembele Events propose de s'associer et de compléter l'offre musicale de DiverCity. Une proposition sera soumise pour le 15 mars.

Skinfima propose : Bishop, Boa, Eddy Ape, James Deano

Mme Mutyebele quitte la séance.

Un « Appel à projet » subside spécifique à DiverCity sera soumis aux associations.

Pris pour information

8. Mécanisme de financement des subsides de l'AàP Egalité des chances :

La Mic déplore le laps de temps long entre la réalisation d'un projet financé, suite à l'appel à projet EC, et la liquidation dudit subside. Beaucoup de petites associations n'ont pas de trésorerie suffisante pour supporter ces délais. Ne peut-on envisager un préfinancement ?

Mr Gheude assure que l'échevine est bien consciente du problème et qu'une réflexion est en cours avec l'administration pour essayer de trouver une solution afin d'envisager un préfinancement comme cela se pratique pour les subsides dans d'autres départements de la Ville.

Arthis déplore l'exigence et la complexité des demandes à compléter dans le formulaire de l'Appel à projet 2022. Elles sont disproportionnées au regard des montants proposés. La Mic constate que ce type de questionnaire favorise les associations structurées avec du personnel formé et induit de compléter des réponses pas toujours en adéquation avec la réalité.

Mr Gheude prend acte du constat et informe qu'il en fera à l'administration. Il précise néanmoins que les précisions et détails demandés dans le formulaire sont nécessaires pour établir une juste évaluation des projets à sélectionner, et aussi permettre la mise en place d'un monitoring précis dans le temps.

Pris pour information

9. Présentation et visite du travail de terrain des associations :

Mr Gheude précise que l'échevine se fera un plaisir de visiter les différentes associations. Le Cabinet proposera un calendrier de visite.

Pris pour information

10. Divers.

Néant.

La séance est levée à 19h25.